

Le Magazine

Lyxor ETF

N° 5

Mai 2018

Les ETF à l'assaut de l'épargne des français

- ▶ Un ETF est aussi appelé Tracker
- ▶ Un ETF est un fonds OPCVM qui réplique un indicateur de référence
- ▶ Un ETF a des frais réduits de 0,28% p.a. en moyenne*

*Source: ETFGI, novembre 2017

Les flux ETF Européens

Les flux du marché des ETF européens ont connu un nouveau ralentissement en avril. Les nouveaux actifs nets (NAN) ont reculé à 660 millions d'euros, après avoir atteint un niveau exceptionnel de 1,3 milliard d'euros en mars.

A l'inverse de la tendance observée le mois précédent, les ETF obligataires ont attiré l'essentiel des capitaux en avril (1,4 milliard d'euros), alors que les ETF actions enregistraient leur premier mois négatif depuis mai 2016 (-1,5 milliard d'euros). Les matières premières ont connu un mois favorable (677 millions d'euros) grâce à la bonne tenue de la reflation. Les fonds de type Smart Beta ont quant à eux été délaissés, tombant à -587 millions d'euros.

Si les ETF actions ont souffert des sorties de capitaux en avril, les ETF actions américaines ont tout de même bénéficié d'une collecte positive, quoique ralentie. Les segments des actions Japonaises et des actions monde ont eux aussi souffert des sorties de capitaux, même si les ETF actions de la zone euro ont été les plus touchés par les sorties, à -2,9 milliards d'euros. Trois facteurs-clés sont à l'origine de cette évolution : l'appréciation de l'euro par rapport au dollar, l'incertitude politique et des indicateurs d'activité économique à la peine.

Sous l'impulsion des obligations souveraines des marchés développés (l'Europe en tête), les ETF obligataires ont connu un mois bien plus réjouissant. Les marchés émergents ont pour leur part aussi souffert des sorties de capitaux. Les flux

Actions
-1,5Md€

Flux sortant significatifs sur les actions

Obligations
+1,4M€

Flux positifs sur les obligations

Matière
premières
+677M€

Un mois fort pour les matières premières

Smart Beta
-587M€

le Smart Beta reste en berne

sur obligations indexées sur l'inflation se sont ressaisis, ce qui souligne à nouveau l'attention suscitée par l'inflation et le vieillissement du cycle.

Vues de marché

Les taux mènent la danse



Olivier Malteste
Gérant
Gestion multi-actifs
Lyxor AM

Après deux mois de baisse sur les marchés actions, le mois d'avril a finalement été plus clément, les marchés actions des pays développés finissant le mois en territoire positif. En effet, si aux Etats-Unis, la performance du S&P500 a été étale, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 ont respectivement progressé de 5,2% et de 6,8% sur le mois et le Nikkei 225 a, pour sa part, affiché une hausse de 6,2%.

La performance des marchés américains est décevante dans un contexte de forte croissance et alors que la saison des résultats a été particulièrement bonne. Cette sous-performance peut s'expliquer par la hausse du dollar au cours du mois. Le renforcement du billet vert trouve en grande partie son origine dans la hausse des taux longs outre atlantique. En effet, le taux 10 ans des obligations américaines a dépassé les 3% ce mois-ci, tiré vers le haut pas les chiffres d'inflation. Si cette dernière a encore surpris à la baisse en zone euro (1.2% contre 1.3% attendu au mois d'avril) elle est désormais de 2.1% aux Etats-Unis soit légèrement au-dessus de la cible de la banque centrale américaine.

L'un des principaux risques d'ici l'été est sûrement que, face à ces chiffres, la banque centrale américaine durcisse le ton et provoque une baisse à la fois des actions et des obligations.

Les 2 chiffres clés

15h48, c'est l'heure à laquelle le 24 avril dernier, pour la première fois depuis 1567 jours, les taux 10 ans américains ont dépassé durant quelques secondes le niveau de 3%.

25% c'est le poids des valeurs technologiques dans le S&P500. Leur repli, suite notamment à l'utilisation des données de Facebook explique également la sous-performance du marché américain.

Positionnement de portefeuille dans les profils diversifiés -

- ▶ Nous diminuons le poids des actions émergentes, la hausse du dollar et des taux américains étant des facteurs de risque pour cette classe d'actif.
- ▶ Nous restons stables sur les matières premières dans un contexte géopolitique toujours incertain.
- ▶ Nous augmentons le poids des actions européennes par rapport aux actions américaines.

La parole donnée à :

Edouard Petit, auteur de "Épargnant 3.0"

Le point de vue d'Edouard Petit, auteur-blogueur sur la gestion passive



“Épargnant 3.0”,
par Edouard Petit

Vous écrivez des livres sur les ETF ? C'est étonnant !

Oui, et par passion, car je ne fais pas partie du monde de la finance ! Après de nombreuses recherches, j'ai été convaincu que la gestion passive était la meilleure façon d'investir. Et à force de tenter de convaincre mes proches lors de dîners animés, je me suis dit qu'il fallait en faire un livre. L'objectif était de faire connaître cette méthode au plus grand nombre, même aux débutants. J'ai donc écrit un premier livre « Épargnant 3.0 », qui se lit en moins de deux heures et explique très simplement les fondamentaux de l'investissement passif. Comme il a très bien fonctionné (et fonctionne très bien encore), j'en ai écrit un deuxième, nettement plus approfondi, « Créer et piloter un portefeuille d'ETF ».

Qu'est-ce qui vous a convaincu dans cette approche ?

La simplicité, la transparence et la performance. On pourrait croire qu'un ETF, qui suit le marché, a une performance

moyenne. Il aura pourtant une performance exceptionnelle, et c'est parfaitement logique. D'une part, le marché est le résultat de l'intelligence collective de l'ensemble des gérants du monde. Et nous savons très bien qu'une intelligence individuelle est bien moins puissante qu'une intelligence collective. D'autre part, l'intelligence individuelle est facturée, dans le monde de la gestion d'actifs, cinq fois plus cher que l'intelligence collective.

Il en résulte que l'immense majorité des gestionnaires actifs sont battus par la gestion passive. C'est, finalement, extrêmement intuitif.

Est-ce que vous sentez un intérêt par les particuliers ?

Aux États-Unis de très nombreux particuliers achètent des ETF. On peut observer que ce sont statistiquement les investisseurs les mieux informés et avec le plus de moyens. En France le marché « retail » des ETF est beaucoup moins développé,

c'est sûr. Mais ce marché va rapidement progresser. À titre d'exemple, je vends plusieurs centaines de livres par mois, j'ai plusieurs milliers de visiteurs uniques sur mon blog et on me pose des questions pratiquement tous les jours par mail. Et ces chiffres sont en croissance régulière.

Justement, quelles questions se posent les investisseurs individuels ?

Ils aimeraient être mieux guidés pour trouver les ETF éligibles aux enveloppes fiscales (PEA et Assurance Vie), ils cherchent à comprendre comment choisir un ETF, ils ont envie de construire un portefeuille d'ETF pour, malgré tout, faire mieux que le marché, ils hésitent à investir, car il paraît que les marchés sont hauts, ils se posent beaucoup de questions sur les dividendes, et le classique « bourse ou immobilier ? » ...

Et selon vous que devraient faire les professionnels ?

Il existe de nombreux ETF éligibles au PEA et cela commence à se développer en assurance vie. Cependant, je trouve parfois la liste des ETF sélectionnés dans les contrats d'assurance vie peu pratique pour faire un portefeuille à la fois simple et performant. Il existe certainement plein d'idées pour faciliter le choix des épargnants. Les assureurs, les courtiers et les CGP ont une grande place à prendre dans le monde de la gestion passive.

Le thème du mois

Comment choisir son ETF ?

Au vu du nombre d'ETF disponibles sur le marché, le choix d'un produit pertinent pour votre portefeuille peut s'avérer délicat. Plusieurs fournisseurs proposent des centaines de références sur de nombreux secteurs.

De plus, une fois le choix du secteur, de la zone géographique ou de la classe d'actif effectué, il faut s'attacher aux détails. Voici donc quatre indicateurs vous permettant de choisir plus efficacement votre ETF.

De plus amples informations sur les paramètres techniques des ETF sont disponibles sur notre site internet www.lyxoretf.fr



1 Le « Total des Frais sur Encours » (TFE)

Il s'agit des frais de l'ETF. Ils peuvent être différents en fonction du fournisseur de l'ETF, et ce même si les ETF répliquent le même indice. Il est de l'ordre de 0,28% en moyenne*.

*Source ETFIGI novembre 2017

2 La « Tracking difference »

La « Tracking difference » est la différence entre la performance d'un ETF et celle de son indice sous jacent sur une période donnée. Elle permet donc de voir si on obtient une performance plus ou moins proche de l'indice répliqué. C'est une mesure intéressante pour évaluer un ETF sur le long terme.

3 La « Tracking error »

La « Tracking error » est une mesure de la stabilité des performances de l'ETF par rapport à son indice. Plus la tracking error est faible, plus la réplification est stable dans le temps, et moins les performances de l'ETF par rapport à son indice seront volatiles. C'est une mesure intéressante pour évaluer un ETF sur le court terme.

4 La liquidité

La liquidité permet de voir si l'ETF peut être acheté ou vendu rapidement sans que cela impacte, à la hausse comme à la baisse, son prix.

Plus l'ETF est liquide, plus il sera facile, rapide et peu coûteux de l'acheter ou le vendre.

La liquidité peut donc avoir un impact sur la performance de son investissement en ETF.

Pourquoi choisir Lyxor ETF ?

Lyxor Asset Management Group ("le groupe Lyxor"), détenu à 100% directement ou indirectement par Société Générale et composé notamment de deux filiales^{1,2}, est un spécialiste européen de la gestion d'actifs, expert dans tous les styles d'investissement, actif, passif, alternatif. Des ETF à la multi-gestion, avec 133,7 milliards d'euros³ en gestion et en conseil, le groupe Lyxor crée des solutions d'investissement innovantes pour répondre aux enjeux de long terme de la gestion de l'épargne. Grâce à ses experts, à sa tradition d'ingénierie et de recherche, le groupe Lyxor combine quête de performance et gestion du risque

Pionnier des ETF depuis 2001⁴

Lyxor a lancé son premier ETF sur le marché dès 2001, bien avant tous les autres fournisseurs européens. En qualité de pionnier des ETF, notre expertise a contribué à façonner le marché tel qu'il est aujourd'hui.

Pionnier des ETF depuis 2001⁴, Lyxor figure aujourd'hui au rang des sociétés de gestion parmi les plus importantes⁵ de cette catégorie et les plus liquides d'Europe⁶.

Notre gamme d'ETF compte aujourd'hui parmi les plus complètes du marché, à travers toutes les classes d'actifs et inclut certains des ETF les plus importants par encours et les plus efficaces du marché européen⁷.

Nous offrons à nos investisseurs plus de 200 façons d'explorer les marchés, qu'ils soient à la recherche d'une exposition cœur de portefeuille ou d'opportunités tactiques, spécifiques à un secteur ou un marché donné.

Mais offrir un choix vaste à nos investisseurs ne suffit pas. Ainsi, quelle que soit l'exposition de marché, notre Charte Qualité définit des standards de gestion que peu de sociétés peuvent égaler.

¹ Lyxor Asset Management SAS est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP98019.

² Lyxor International Asset Management SAS est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le numéro GP04024.

³ Source : Lyxor International Asset Management. Données au 30 Novembre 2017. Incluant EUR 19,6 Mds d'encours conseillés.

⁴ Lyxor International Asset Management a été le premier fournisseur européen à lancer un ETF dès 2001.

⁵ Source : Lyxor International Asset Management. Données sur la base des encours de gestion au 30 Novembre 2017

⁶ Source : Bloomberg. Données observées sur la période du 30 Novembre 2016 au 30 Novembre 2017.

⁷ Source : Lyxor International Asset Management. Données observées sur la période du 31 Décembre 2015 au 31 Décembre 2016.

Contactez-nous

Pour les conseillers professionnels :

Jérémy Tubiana | +33 (0)1 42 13 30 03 | jeremy.tubiana@lyxor.com

Pour les clients particuliers :

Infos ETF | 0 800 40 40 50 | info@lyxoretf.fr

INFORMATION IMPORTANTE

Ce document est de nature commerciale et non réglementaire. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Les UCITS ETFs Lyxor sont des fonds français ou luxembourgeois, agréés respectivement par l'Autorité des marchés financiers ou la Commission de Surveillance du Secteur Financier, et dont les parts ou actions sont autorisées à la commercialisation dans plusieurs pays européens (les Pays de Commercialisation) conformément à l'article 93 de la Directive 2009/65/CE.

Lyxor International Asset Management (LIAM) recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » de la documentation produit (prospectus et DICI, le cas échéant).

Le prospectus en français (pour les UCITS ETFs français) ou en anglais (pour les UCITS ETFs luxembourgeois), ainsi que le DICI dans les langues des Pays de Commercialisation sont disponibles gratuitement sur www.lyxorETF.com ou sur demande auprès de client-services-ETF@lyxor.com.

La composition actualisée du portefeuille d'investissement des UCITS ETFs Lyxor est mentionnée sur le site www.lyxorETF.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Les UCITS ETFs font l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit en bourse, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPC coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPC coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.

Ces produits comportent un risque de perte en capital. Leur valeur de remboursement peut être inférieure au montant investi. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de(s) l'(s) indice(s).

Les indices et marques utilisées dans ce document sont la propriété intellectuelle des sponsors d'indices et leur utilisation est soumise à licence. Les UCITS ETFs

Lyxor ne bénéficient pas, de quelque manière que ce soit, du parrainage, du soutien ou de la promotion des sponsors d'indices, qui n'assument aucune responsabilité en lien avec ces produits.

Les indices ne sont ni parrainés, ni approuvés, ni vendus par Société Générale ou LIAM. Ni Société Générale ni LIAM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre.

Les parts ou actions des UCITS ETFs ne seront pas enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le U.S. Securities Act) et ne peuvent être ni offertes, ni cédées, ni transférées, ni transmises, ni attribuées aux États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (US Person) tel que ce terme est défini par la Réglementation S de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Regulation S of the US Securities Act). Les parts ou actions des UCITS ETFs ne seront pas offertes à des US Persons. Les parts ou actions des UCITS ETFs seront offertes uniquement en dehors des États-Unis d'Amérique à des personnes n'étant pas des ressortissants américains (non-US Persons).

Aux fins des présentes, une US Person désigne, mais sans s'y limiter, toute personne physique résidant aux États-Unis d'Amérique, toute entité organisée ou constituée en vertu du droit des États-Unis d'Amérique, certaines entités organisées ou constituées en dehors des États-Unis d'Amérique par des ressortissants américains, ou tout compte détenu au profit d'un tel ressortissant américain.

Ce document ne constitue, de la part de Société Générale, LIAM ou l'une de leur filiale, ni une offre, ni la sollicitation d'une offre en vue de l'achat ou de la vente du produit qui y est décrit.

Lyxor International Asset Management (LIAM) est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers et conforme aux dispositions des Directives OPC (2009/65/CE) et AIFM (2011/61/EU).

Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.



Contacts

Pour les conseillers professionnels : Jérémy Tubiana | +33 (0)1 42 13 30 03 | jeremy.tubiana@lyxor.com
Pour les clients particuliers : Infos ETF | 0 800 40 40 50 | info@lyxoretf.fr